

3217

Tunis, le 04/11/2016

A l'attention du Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Objet : Soumission du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2015.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le rapport du commissaire aux comptes relatif à **l'exercice 2015** du Parti politique Afek Tounes.

Veuillez, agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Parti Afek Tounes
Président

Yassine BRAHIM

PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2015

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES



Audit, conseil & organisation

2, Avenue Docteur Zouheir Essafi 1007 Tunis Tél: (216) 71 570 340 - Fax: (216) 71 570 317 e-mail: habib.charrada@hexabyte.tn

INDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A l'EXERCICE 2015.

	PAGES (
I – RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 - 5
III – ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015	6 – 10
III – NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11 – 16

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MONSIEUR LE PRESIDENT PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES ⊠ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM MENZAH 4

<u>OBJET</u>: RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 62.842 DT et un excédent net de 67.030 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2015, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA Expert Comptable 2, Av. Dr. Zouhaïer Essafi 1007 Tunis Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317

Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 12 octobre 2016

Rapports du Commissaire Aux Comptes 2015

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN

(Exprimé en dinar)

ACTIFS	NOTES	2015	2014	VARIATIO
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES			-	
* Immobilisations incorporelles Moins: amortissements		-	-	
* Immobilisations corporelles Moins: amortissements	5	48.173 <14.647>	41.726 <4.757>	6.44 <9.890
* Immobilisations financières Moins: provisions		9.283	9.283	
TOTAL DES ACTIFS IMMOBII	LISES	42.810	46.252	<3.442>
* Autres actifs non courants		3.579	6.939	<3.360>
TOTAL DES ACTIFS NON COU	RANTS	46.389	53.191	<6.802>
ACTIFS COURANTS				40 days and 40
Stocks de fournitures Moins: provisions		-	-	2
Créances sur les adhérant et donateurs Moins: provisions		-	190	<190>
Autres actifs courants Moins provisions	6	8.752	13.592	<4.840>
Placements et autres actifs financiers		-	-	
Liquidités et équivalents de liquidités	7	7.700	3.243	4.457
TOTAL DES ACTIFS COURAN	TS	16.453	17.025	<572>
TOTAL DES ACTIFS		62.842	70.216	<7.374>

BILAN

(Exprimé en dinar)

FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS	NOTES	2015	2014	VARIATION
FONDS ASSOCIATIFS			(1 d1 6)	
Apport des adhérents		_		
Autres fonds associatifs		-	-	-
Excédents ou déficits reportés		<103.903>	64.474	<168.377>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS A RESULTAT DE L'EXERCICE	AVANT	<103.903>	64.474	<168.377>
Excédents ou déficits de l'exercice		67.030	<168.377>	235.407
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	All	<36.873>	<103.903>	67.030
PASSIFS PASSIFS NON COURANTS Provisions pour risques & charges Emprunts TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS PASSIFS COURANTS Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants Concours bancaires et autres Passifs financiers	8	32.181 67.534	127.077 47.042	<94.896> 20.492
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		99.716	174.119	<74.403>
TOTAL DES PASSIFS		99.176	174.119	<74.403>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		62.842	70.216	<7.374>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

	NOTES	2015	2014	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		39.775	41.440	<1.665
* Subvention et dons	9	454.376	540.765	<86.389
* Autres gains		6	15	<9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITAT	ION	494.157	582.219	<88.062
CHARGES DE L'ACTIVITE COURANTE				
* Achats consommés	10	39.019	278.008	<238.989>
* Charges du personnel	11	109.830	32.357	77.47
Dotations aux amortissements et aux provisions		13.494	7.898	5.59
* Autres charges courantes	12	263.870	446.929	<183.059>
transfert de charges		-	<14.765>	14.765
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVIT COURANTES	ES	426.213	750.427	<324.214>
Charges financières nettes Autres pertes ordinaires		<914>	<169>	<745>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		67.030	<168.377>	235.407

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

	2015	2014
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	67.030	<168.377>
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	13.250	7.898
Variation des:	10.200	7.070
Stocks	-	,
Créances clients	190	<190>
Autres actifs	4.839	<23.672>
Fournisseurs et autres dettes	72.403	172.531
Transfert de charges		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE	12.905	<11.810>
L'EXPLOITATION	12.703	\11.810 >
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVES		
D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et		
incorporelles	<7.598>	<41.726>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et		
incorporelles	-	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<850>	<9.283>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<8.448>	<51.009>
2 HAVEOTRODEMENT		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE		
FINANCEMENT		
Encaissement suite apports des adhérents		
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE		
FINANCEMENT	-	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et		
équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	4.457	<62.819>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	3.243	66.062
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7.700	3.243
	7.700	3,243

Rapports du Commissaire Aux Comptes 2015

NOTES AUX FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 - PRESENTATION DE L'AMICALE

DENOMINATION

: AFEK TOUNES

FORME JURIDIQUE

:Parti politique

DATE DE CREATION

:Janvier 2014

SIEGE SOCIAL

:12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 - SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

NOTE 3 - REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité;
- la pertinence;
- la fiabilité;
- et la comparabilité.

NOTE 4 - BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4-1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4-2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4-3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

- Matériel informatique

10.056 DT

- Equipements de bureau

38.117 DT

Total brut

48.173 DT

- Amortissement

14.647 DT

Total net

33.527 DT

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2015 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes	3.962 DT
- Personnel avances	505 DT

Compte d'attenteCharges constatées d'avances

285 DT 4.000 DT

Total

8.752 DT

NOTE 7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

- Banque ABC

5.893 DT

- Caisse

1.807 DT

Total

7.700 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions règlementaires en vigueur.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détaille de cette rubrique se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	58.421DT
- Organismes sociaux	6.287 DT
- Charges à payer	2.827 DT

Total 67.534 DT

NOTE 9 - SUBVENTIONS ET DONS

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires 418.527 DT - Dons en natures 35.848 DT

Total 454.376 DT

NOTE 10 - ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 39.019 DT détaillée comme suit :

ImpressionsEtudes et prestation de services	14.519 DT 5.627 DT
- Carburant	2.877 DT
- Electricités et eau	9.057 DT
- Fournitures de bureau	1.691 DT
- Autres	4.328 DT
Total	39.019 DT

NOTE 11 - CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

- Salaires et complément

93.815 DT

- Charges sociales légales

16.015 DT

Total

109.830 DT

NOTE 12 - AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2015 à 263.870 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs

179.549 DT

- Autres services extérieurs

73.984 DT

- Impôts et taxes

10.337 DT

Total

263.870 DT



Tunis, le 10/15/2015

A l'attention du Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Objet : Soumission du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2014.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2014 du Parti politique Afek Tounes.

Veuillez, agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Parti Afek Tounes Secrétaire Général Faouzi BEN ABDERRAHMEN

34F18

PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2014



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A l'EXERCICE 2014.

	<u>PAGES</u>
I – RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 - 5
III – ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014	6-10
III – NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11 – 16

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MONSIEUR LE PRESIDENT PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES ⊠ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM MENZAH 4

OBJET: RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'ÉXERCICE 2014

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 70.216 DT et un déficit net de 168.377 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2014, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA Expert Comptable 2, Av. Dr. Zouhaïer Essafi 1007 Tunis Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317

Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 08 octobre 2015

Cabinet Mohamed Habib CHARRADA

VN 31 DECEMBRE 3014 ELVLS EINVNCIEKS VKKELES

BILAN

(Exprimé en dinar)

ACTIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
* Immobilisations incorporelles		-	-	-
Moins: amortissements		-	-	-
* Immobilisations corporelles Moins: amortissements	5	41.726 <4.757>	-	41.726 <4.757>
* Immobilisations financières		9.283	-	9.283
Moins: provisions		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILI	CEO.	44.030		
* Autres actifs non courants	oed a see	6.939	Constitution of the American Constitution of the Constitution of t	46.252
TOTAL DES ACTIFS NON COUR	4.3. WHO	53,191		6.939 53.19 1
ACTIFS COURANTS				
* Stocks de fournitures Moins: provisions		-	-	- !
* Créances sur les adhérant et donateurs Moins: provisions		190	-	190
* Autres actifs courants	6	13.592		13 500
Moins provisions	o l	13.392	-	13.592
* Placements et autres actifs financiers		-	-	-
* Liquidités et équivalents de liquidités	7	3.243	66.062	<62.819>
TOTAL DES ACTIFS COURANT	'S	17.025	66,062	<49,037>
TOTAL DES ACTIFS	Tary of the state	70.216	66.062	4.154

BILAN

(Exprimé en dinar)

FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
FONDS ASSOCIATIFS				
Apport des adhérents	-	-	-	-
Autres fonds associatifs		_	_	_
Excédents ou déficits reportés		64.474	_	64.474
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT DE L'EXERCICE	AVANT	64.474		64.474
Excédents ou déficits de l'exercice		<168.377>	64.474	<232.851>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		<103.903>	64.474	<168.377>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques & charges Emprunts		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS PASSIFS COURANTS		-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants Concours bancaires et autres Passifs financiers	8	127.077 47.042	1.588	125.489 47.042
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES PASSIFS	727 - 3	174,119	1.588	172.531
173 O. 175 T. C. M. 050 M. 184 O. 175 C. M. 175 C.				1/40001
FOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		70.216	66.062	4.154

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

	NOTES	2014	2013	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		41.440	-	41.440
* Subvention et dons * Autres gains	9	540.765 15	66.250	4 74.515 15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITAT	ION	582,220	66.250	515.970
CHARGES DE L'ACTIVITE COURANTE				
* Achats consommés	10	278.008	_	278.008
* Charges du personnel	11	32.357	-	32.357
* Dotations aux amortissements et aux provisions		7.898	-	7.898
* Autres charges courantes	12	446.929	1.627	445.302
* transfert de charges		<14.765>	-	<14.765>
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVIT COURANTES	ES	750.427	1.627	748.800
* Charges financières nettes * Autres pertes ordinaires		<169>	<149>	<20>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	Alexander de la companya de la compa	<168.377>	64.474	<232.851>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

		22.2
	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION	<168.377>	64.474
<u>Résultat net :</u>	<108.5772	04.4/~
Ajustement pour:		
A	7.898	_
Amortissements et provisions Variation des :		
Stocks	-	_
Créances clients	<190>	_
Autres actifs	<23.672>	-
Fournisseurs et autres dettes	172.531	1.588
Transfert de charges	_	_
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE	144 0405	(()()
L'EXPLOITATION	<11.810>	66.062
The state of the s		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVES		
D'INVESTISSEMENT		
D' : L'acquisition d'immobilisations cornotelles et		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et	<41.726>	_
incorporelles	71.720	
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et		_
incorporelles	<9.283>	_
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	7.200	
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES	<51.009>	
D'INVESTISSEMENT		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE		
FINANCEMENT		
1 11 4.11 4 () 11/4.11.1 4 1		
Encaissement suite apports des adhérents	-	_
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Tellipo dibelle di carpanano		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE		
FINANCEMENT	-	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et		
équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	<62.819>	66.062
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	66.062	Let
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3.243	66.062
	0.2010	00,00%

Cabinet Mohamed Habib CHARRADA

VN 31 DECEMBKE 2014

NOLES VOX HINVNCIEKS VKKELES

NOTE 1-PRESENTATION DE L'AMICALE

DENOMINATION

: AFEK TOUNES

FORME JURIDIQUE

:Parti politique

DATE DE CREATION

:Janvier 2014

SIEGE SOCIAL

:12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 - SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

NOTE 3 - REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité;
- la pertinence;
- la fiabilité;
- et la comparabilité.

NOTE 4 - BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4-1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4-2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4-3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

Matériel de transport
 Matériel informatique
 Equipements de bureau
 31.350 DT

Total brut 41.726 DT
- Amortissement 4.757 DT

Total net 36.969 DT

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes 1.350 DT
- Personnel avances 100 DT
- Charges constatées d'avances 12.142 DT

Total 13.592 DT

NOTE 1 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

- Banque ABC 1.630 DT - Caisse 1.613 DT

Total 3.243 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions règlementaires en vigueur.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détaille de cette rubrique se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	35.612 DT
- Organismes sociaux	5.544 DT
- Charges à payer	1.345 DT
- Produits constatés d'avance	4.541 DT

Total 47.042 DT

NOTE 9 - SUBVENTIONS ET DONS

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires 480.134 DT - Dons en natures 60.631 DT

Total 540.765 DT

NOTE 10 - ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 278.008 DT détaillée comme suit :

- Matières et fournitures	73.618 DT
- Impressions	90.108 DT
- Frais compagne électorale	62.068 DT
- Frais administratifs des bureaux	27.538 DT
- Etudes et prestation de services	11.282 DT
- Carburant	4.384 DT
- Electricités et eau	3.393 DT
- Fournitures de bureau	2.064 DT
- Autres	3.553 DT

Total 278.008 DT

NOTE 11 - <u>CHARGES DU PERSONNEL</u>

Ce poste se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Salaires et complément

27.635 DT

- Charges sociales légales

4.717 DT

- Autres charges sociales

5 DT

Total

32.357 DT

NOTE 12 - AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 446.929 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs

155.319 DT

- Autres services extérieurs

287.462 DT

- Impôts et taxes

4.148 DT

Total

446.929 DT

PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2014



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A l'EXERCICE 2014.

	PAGES ,
I – RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 - 5
III – ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014	6 – 10
III - NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11 – 16

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MONSIEUR LE PRESIDENT PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES ☑ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM MENZAH 4

<u>OBJET</u>: RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 70.216 DT et un déficit net de 168.377 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2014, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA Expert Comptable 2, Av. Dr. Zouhaïer Essafi 1007 Tunis Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317

Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 08 octobre 2015

9

ELVIS EINENCIEKS VKKELES

BILAN

(Exprimé en dinar)

ACTIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
* Immobilisations incorporelles Moins: amortissements		-	-	
* Immobilisations corporelles Moins: amortissements	5	41.726 <4.757>	-	41.726 <4.757>
* Immobilisations financières Moins: provisions		9.283	-	9.283
TOTAL DES ACTIFS IMMOBIL	ISES	46,252		46.252
* Autres actifs non courants		6.939	-	6.939
TOTAL DES ACTIFS NON COUR	ANTS	53.191	A CONTROL OF THE CONTROL OF T	53.1 91
ACTIFS COURANTS				
* Stocks de fournitures Moins: provisions		-		-
* Créances sur les adhérant et donateurs Moins: provisions		190	-	190
* Autres actifs courants Moins provisions	6	13.592	-	13.592
* Placements et autres actifs financiers		-	-	-
* Liquidités et équivalents de liquidités	7	3.243	66.062	<62.819>
TOTAL DES ACTIFS COURAN	rs :	17.025	66,062	<49.037>
TOTAL DES ACTIFS		70.216	66.062	4.154

BILAN

(Exprimé en dinar)

FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
FONDS ASSOCIATIFS				
Apport des adhérents		_	ana.	
Autres fonds associatifs		-	_	_
Excédents ou déficits reportés		64.474	_	64.474
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT DE L'EXERCICE	AVANT	64.474		64.474
Excédents ou déficits de l'exercice		<168.377>	64.474	<232.851>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		<103.903>	64.474	<168.377>
PASSIFS			4	
PASSIFS NON COURANTS		-		
Provisions pour risques & charges Emprunts		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS PASSIFS COURANTS			-	es.
Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants	8	127.077 47.042	1.588	125.489 47.042
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES PASSIFS	Thurst Cons	174.119	1.588	172.531
FOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		70.216	66.062	4.154

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

	NOTES	2014	2013	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		41.440	_	41.440
* Subvention et dons	9	540.765	66.250	474.515
* Autres gains		15	-	15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITAT	ION	582.220	66.250	515. 970
CITADODO DE LA CHIANTE COLLEGA				
* Achats consommés	10	270 000		
* Charges du personnel	10	278.008 32.357	-	278.008
* Dotations aux amortissements et aux provisions	11	7.898	-	32.357
* Autres charges courantes	12	446.929	1.627	7.898 445.302
* transfert de charges		<14.765>	1.027	<14.765>
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVIT	ES	550.405		
COURANTES	ALCOHOL:	750.427	1.627	748.800
Charges financières nettes				
Autres pertes ordinaires	*	<169>	<149>	-200
		1092	\1 4 92	<20>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<168.377>	64.474	<232.851>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	<168.377>	64.474
Ajustement pour :		
r-)		
Amortissements et provisions	7.898	-
Variation des:		
Stocks	-	_
Créances clients	<190>	-
Autres actifs	<23.672>	4 500
Fournisseurs et autres dettes	172.531	1.588
Transfert de charges	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE	<11.810>	66.062
L'EXPLOITATION		
THE STATE OF THE S		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVES		
D'INVESTISSEMENT		
D' immobilisations cornorelles et		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et	<41.726>	_
incorporelles Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et	11.720	
	_	_
incorporelles Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<9.283>	_
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<51.009>	
D'INVESTISSEMENT		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE		
FINANCEMENT		
1.51 AM A CENAMINA T		
Encaissement suite apports des adhérents	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	_	-
remodisement a omprant		
BY THE DESCRIPTION OF A STRUCTURE OF THE		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE	-	
FINANCEMENT	_	
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et		
équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	<62.819>	66.062
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	66.062	14
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3.243	66.062

Cabinel Mohamed Habib CHARRADA

VO 31 DECEMBRE 2014
NO LES VOX EINVOCIERS VERELES

LI

NOTE 1 - PRESENTATION DE L'AMICALE

DENOMINATION

: AFEK TOUNES

FORME JURIDIQUE

:Parti politique

DATE DE CREATION

:Janvier 2014

SIEGE SOCIAL

:12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 - SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

NOTE 3 - REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité;
- la pertinence;
- la fiabilité;
- et la comparabilité.

NOTE 4 - BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4-1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4-2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4-3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

- Matériel de transport
- Matériel informatique
- Equipements de bureau

Total brut
- Amortissement

1.150 DT
9.226 DT
31.350 DT
41.726 DT
4.757 DT

Total net 36.969 DT

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes 1.350 DT
- Personnel avances 100 DT
- Charges constatées d'avances 12.142 DT

Total 13.592 DT

NOTE 1-LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

- Banque ABC 1.630 DT - Caisse 1.613 DT

Total 3.243 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions règlementaires en vigueur.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détaille de cette rubrique se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	35.612 DT
- Organismes sociaux	5.544 DT
- Charges à payer	1.345 DT
- Produits constatés d'avance	4.541 DT

Total 47.042 DT

NOTE 9 - <u>SUBVENTIONS ET DONS</u>

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires	480.134 DT
- Dons en natures	60.631 DT

Total 540.765 DT

NOTE 10 - ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 278.008 DT détaillée comme suit :

- Matières et fournitures	73.618 DT
- Impressions	90.108 DT
- Frais compagne électorale	62.068 DT
- Frais administratifs des bureaux	27.538 DT
- Etudes et prestation de services	11.282 DT
- Carburant	4.384 DT
- Electricités et eau	3.393 DT
- Fournitures de bureau	2.064 DT
- Autres	3.553 DT

Total 278.008 DT

NOTE 11 - CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Salaires et complément 27.635 DT - Charges sociales légales 4.717 DT

- Autres charges sociales 5 DT

Total 32.357 DT

NOTE 12 - AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 446.929 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs 155.319 DT
- Autres services extérieurs 287.462 DT
- Impôts et taxes 4.148 DT

Total 446.929 DT